

**MODALITES D’ORGANISATION VIDE-GRENIER**

**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025**

***PROMENADE LA RAMBLA SECONDAIRE***

Nous vous rappelons que :

1/ L’emplacement mis à votre disposition mesure 5 m. linéaires.

2/ Afin de faciliter l’installation, il vous est demandé de respecter impérativement les heures d’arrivée :

* 100 emplacements seront mis à disposition des inscrits.

# Ils seront attribués dans l’ordre d’arrivée le jour de la manifestation (file indienne).

* Chaque emplacement mesurera 5 m de longueur.

# Le véhicule sera positionné derrière chaque emplacement. Les véhicules ne pourront être déplacés et quitter l’enceinte de la manifestation qu’à l’issue du remballage à 16h, au fur et à mesure des départs des exposants.

* **En cas d’intempéries, le VG sera reporté au dimanche 28 septembre2025.**

L’installation des exposants se fera entre 7H et 8H30 3/ L’ouverture au public est prévue de 9 h à 16 h.

4/ A votre arrivée, les documents à présenter au placier responsable de l’organisation sont :

* Cette lettre de confirmation
* Le reçu justifiant le paiement de votre stand
* IMPERATIVEMENT votre carte nationale d’identité car la personne inscrite a obligation d’être présente pendant la durée de la vente. Toute autre personne pourra être refusée.

Nous vous rappelons l’engagement formel que vous aviez signé à l’inscription : ne vendre que des « affaires d’occasion ». Nous vous rappelons également votre déclaration de ne pas avoir participé comme vendeur à plus de deux vide-greniers dans l’année en France.

**ATTENTION !!! Aucun véhicule de plus de 5 m, ni fourgon, ni remorque ne sera autorisé à pénétrer sur la Promenade de la Rambla Secondaire.**

Votre véhicule restera impérativement stationné derrière le stand toute la durée du Vide grenier.

*En cas d’empêchement merci de nous contacter au plus tard le jeudi 11 septembre 2025 avant 16h au : 04.26.78.38.50.*

*Attention, aucun remboursement ne pourra être effectué.*